

Alternance travail-études – Entreprises

***Les stages doivent être rémunérés, d'une durée de 8 à 14 semaines pendant l'été pour une moyenne de 28 heures par semaine.**

Compétences des stagiaires

Après une année d'études (stage 1)

- Participer aux mesures de santé et sécurité de l'entreprise.
- Fabriquer des pièces d'équipement à l'aide de techniques variées : tôlerie, boulonnage, taraudage, rivetage, sciage.
- Prendre des mesures et des relevés sur des machines industrielles.
- Participer aux activités de maintenance et de modification d'un réseau pneumatique.
- Interpréter des plans et devis et des dessins techniques.
- Produire des croquis et des dessins techniques simples avec AutoCad.
- Effectuer des travaux de soudage de dépannage.
- Assembler et ajuster des mécanismes : montage/démontage, alignement d'arbres et de poulies.

Après deux années d'études (stage 2)

- Interpréter et produire des dessins techniques avec AutoCad et SolidWorks.
- Fabriquer des pièces d'équipement à l'aide de machines-outils conventionnelles (tour et fraiseuse).
- Analyser et schématiser un équipement industriel. Calculer et dimensionner des composants de transmission de puissance (engrenages, roulements, courroies, etc.)
- Effectuer la maintenance d'un système hydraulique :
 - sélectionner et entretenir les composants de puissance (pompe, moteur, vérin, etc.)
 - sélectionner et entretenir les composants du réseau (canalisations, réservoir, filtres, etc.)
- Dépanner un système automatisé fonctionnant avec une logique à relais ou avec un automate programmable industriel.
- Effectuer la maintenance sur un moteur électrique et ses équipements de contrôle.

Sous la supervision d'un responsable de l'entreprise, le stagiaire :

- peut agir comme aide-mécanicien dans les domaines de la mécanique, de l'hydraulique, de la pneumatique et de l'automatisation.
- peut effectuer des rondes d'entretien préventif.
- peut accomplir toute autre tâche connexe selon ses habiletés personnelles.

